



Groupe de travail élargi du 14 mars 2016 Site N2000 « Ile de Groix »

Sophie Caplanne, Hugues Casabonnet
Groupe de travail élargi, 14/03/2016



Objectifs

1- Partager et valider le diagnostic écologique et les enjeux de conservation marins du site ainsi que le diagnostic socio-économique

PAUSE de 15-20'

2- Discussion autour de la méthode de travail de définition des objectifs de gestion et de la démarche « tableaux de bord »

ET exercice d'application!



1- Partager l'état initial

1^{er} GT du 16 octobre 2015 pour EI écologique + enjeux de conservation ET 1^{er} volet EI usages

2^e GT du 14 décembre 2015 pour 2^e volet EI usages

Beaucoup d'allers-retours bilatéraux en amont des GT + quelques retours en atelier de travail lors des GT et par email ensuite + complétion des données

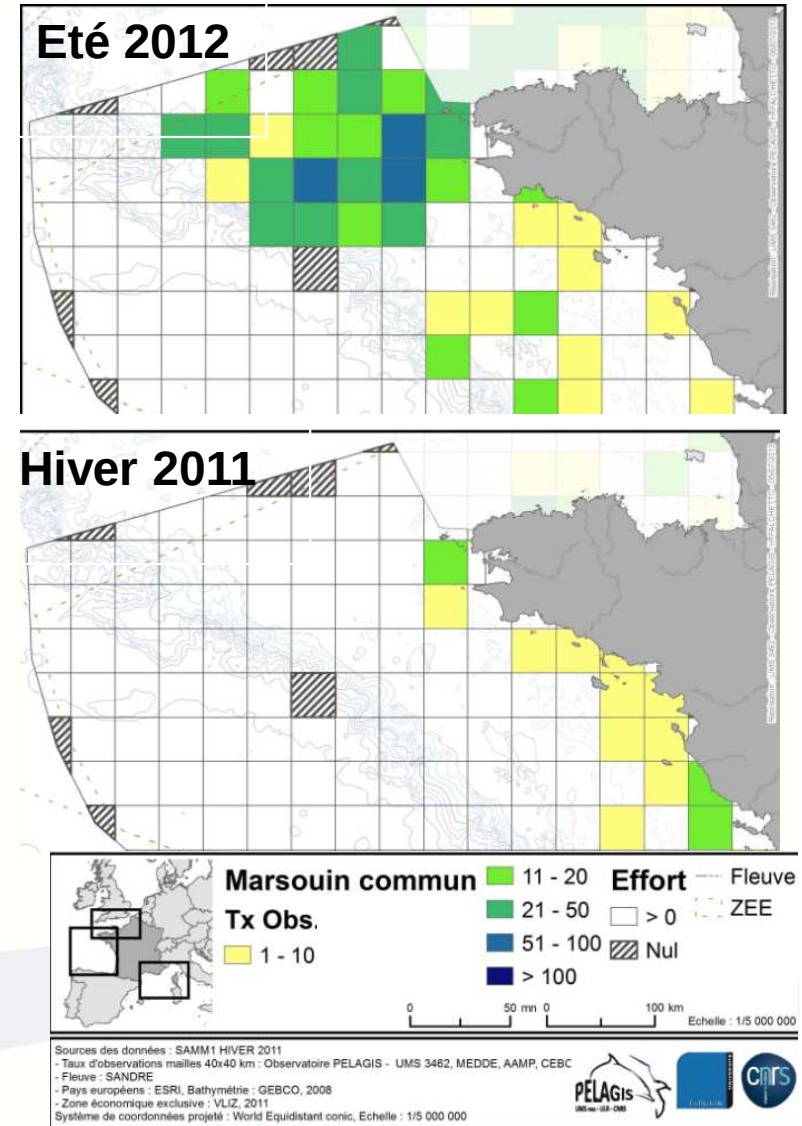
- retours de JM Crouzet et C. Robert sur l'EI écologique ont été intégrés au document dans un paragraphe (y compris la présence d'algue *Desmarestia ligulata*: p.38 Informations complémentaires):

« sur la base de photographies réalisées lors de plongées depuis 2006 sur le site de Quelhuit, il semble que l'algue Desmarestia ligulata y soit anormalement abondante. Cela peut traduire un envasement du site au sein duquel des herbiers de Zostères marines sont présents (J-M Crouzet – SUBAGREC) »;



1- Partager l'état initial

- La carte des habitats élémentaires a été finalisée suite aux derniers retours du MNHN sur les correspondances
- La définition des enjeux de conservation a été confirmée au regard des éléments nouveaux de surfaces relatives d'habitats au sein du site / au sein du réseau de site du domaine biogéographique
- Une carte des enjeux de conservation des habitats marins a été produite
- Les enjeux de conservation ont été définis pour le Grand dauphin et pour le Marsouin commun : enjeux secondaires
- Des cartes de synthèse des activités côtières et du large ont été produites
- La carte de synthèse pêche professionnelle va être remplacée par 2 cartes produites par le CRPMEM (1 carte arts dormants et 1 carte arts trainants)





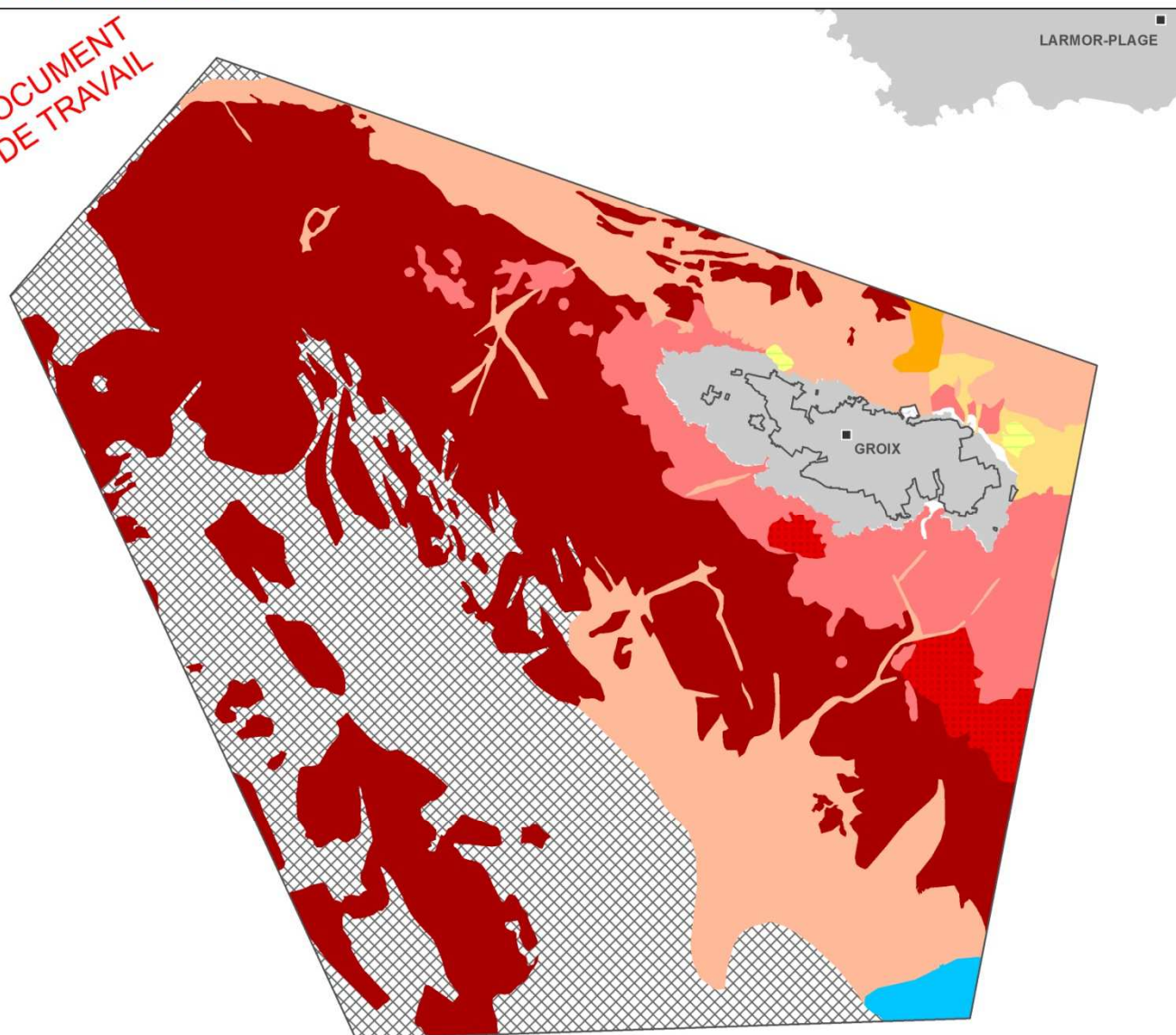
ZONE SPECIALE DE CONSERVATION : ILE DE GROIX

Habitats élémentaires

Editée le :

01/2016

DOCUMENT
DE TRAVAIL



Zone spéciale de conservation (DHFF)
Ile de Groix

Habitats élémentaires selon les cahiers d'habitats (CH2004) et la typologie nationale* (MNH)

- 1110-1
Sables fins propres et légèrement envasés,
herbiers à *Zostera marina*
- 1110-2
Sables moyens dunaires
- 1110-3
Sables grossiers et graviers, bancs de maërl
- 1110-4
Sables mal triés
- 1170-4
Les récifs d'Hermelles
- 1170-5
La roche infralittorale en mode exposé
- 1170-R09.01.01*
Roches et blocs circalittoraux côtiers à gorgones
Eunicella verrucosa et Roses de mer *Pentapora fascialis* et algues sciaphiles
- 1170-R09.01.05*
Echinodermes sur roches et blocs circalittoraux
côtiers
- Pas de correspondance

0 2.5 5 kilomètres

0 1.5 3 milles nautiques

Sources des données :
- ZSC "Ile de Groix" : AAMP, 10/2014
- Habitats élémentaires d'après CARTHAM (version 6) : AAMP, 01/2016
- Emprise terrestre : TCH v1, IGN

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993



Partager l'état initial

Définition des enjeux de conservation:

Enjeu : « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner »

Ce qui justifie l'existence du site Natura 2000, ce qui est l'objet de sa désignation et,

Pour lequel il a une responsabilité (que l'on doit préserver ou améliorer)

Objectif des directives: bon état de conservation des habitats et des espèces

- « **Enjeu prioritaire (P)** » : regroupe les habitats à fort enjeu sur lesquels il convient d'agir prioritairement (dans le temps et selon les moyens)
- « **Enjeu secondaire (S)** » : regroupe les habitats à enjeu fort ou modéré sur lesquels il conviendra d'agir au regard d'apports de connaissances complémentaires et/ou dans un second temps d'action
- « **Enjeu secondaire, à préciser (SàP)** » : concerne les habitats pour lesquels le manque de connaissance actuel ne permet pas de définir précisément le niveau d'enjeu
- « **Enjeu non traité (NT)** » : concerne les habitats non couverts par la directive « Habitats, Faune, Flore » (habitats sans correspondance)

Groupe de travail élargi, 14-03-2016

	Critères à une échelle supérieure à celle du site		Critères à l'échelle du site				Classe finale d'enjeu
Habitats marins du site Natura 2000 de l'île de Groix	Niveau d'enjeux MNHN 2010	Habitat OSPAR	Représentativité des habitats		Fonctionnalité connue de l'habitat	Rareté	
			Surface habitat site/surface totale site (%)	Surface habitat site/surface habitat réseau sites (%)			
Herbiers de zostères (1110-1)	1	X	0,15	1	Rôles structurel, production primaire, abris, nurserie/frayère	-	P
Sables moyens dunaires (1110-2)	3	-	0,9	0,07	Non définie	-	S
Bancs de maërl (1110-3)	1	X	0,5	0,8	Rôles structurel, abris, nurserie	-	P
Sables grossiers et graviers (1110-3)	3	-	17	1,4	Non définie	-	S
Sables mal triés (1110-4)	3	-	0,3	0,2	Non définie	-	S
Récifs d'hermelles (1170-4)	1	X	0,7	88,2	Rôles structurel, abris	oui	P
Roche infralittorale, laminaires (1170-5)	2	-	6,7	1,2 (4,1 pour les laminaires)	Rôles structurel, production primaire, abris, nurserie/frayère ?	-	P
Roches et blocs circalittoraux côtiers (1170-R09.01.01)	Non définie	-	41,5	4,9	Faune dressée, rôle structurel ?	-	S
Echinodermes sur roches et blocs circalittoraux côtiers (1170-R09.01.05)	Non définie	-	1,5	0,2	Non définie	-	SàP
Sans correspondance Natura 2000	-	-	26,7	-	-	-	NT



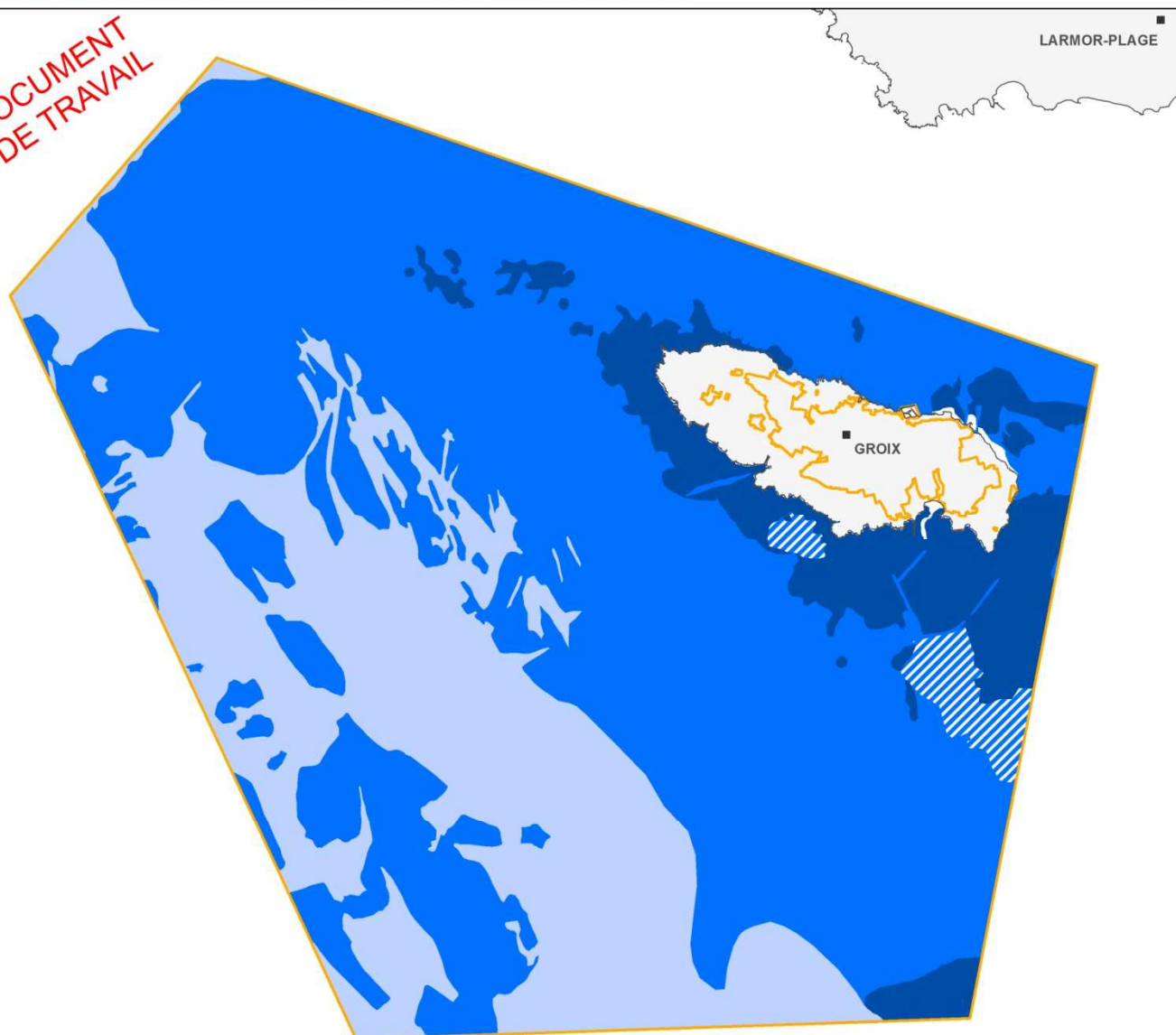
ZONE SPECIALE DE CONSERVATION : ILE DE GROIX

Enjeux de conservation des habitats marins infralittoraux

Editée le :

01/2016

DOCUMENT
DE TRAVAIL



Zone spéciale de conservation (DHFF)
Ile de Groix

Enjeux de conservation des habitats marins

Enjeu prioritaire

- 1110-1 : Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à *Zostera marina*
- 1110-3 : Bancs de maërl
- 1170-4 : Récifs d'Hermelles
- 1170-5 : Forêts de laminaires sur roche infralittorale en mode exposé

Enjeu secondaire

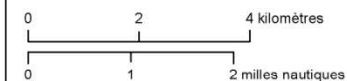
- 1110-2 : Sables moyens dunaires
- 1110-3 : Sables grossiers et graviers
- 1110-4 : Sables mal triés
- 1170-R09-01-01 : Roches et blocs circalittoraux côtiers à : gorgones *Eunicella verrucosa*, roses de mer *Pentapora fascialis*, et algues sciaphiles

Enjeu secondaire, à préciser

- 1170-R09-01-05 : Echinodermes sur roches et blocs circalittoraux côtiers

Enjeu non traité

- Habitats sans correspondance entre les typologies EUNIS et Cahier d'Habitats 2004



Sources des données :
- ZSC "Ile de Groix" : AAMP, 10/2014
- Enjeux des habitats marins d'après CARTHAM (version 6, sans l'estran) : AAMP, 01/2016
- Emprise terrestre : TCH v2, SHOM/IGN
* : ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993

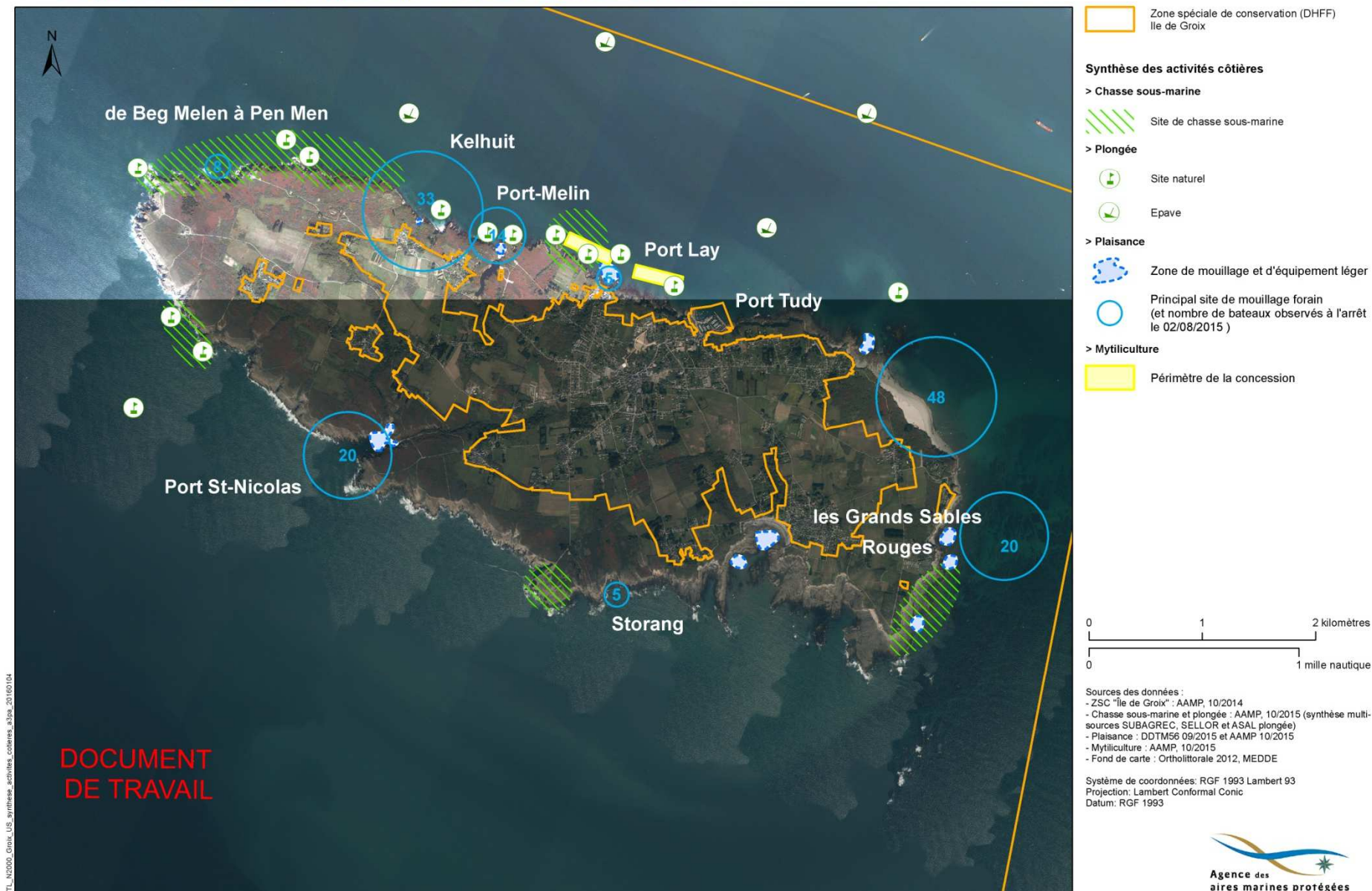


ZONE SPECIALE DE CONSERVATION : ILE DE GROIX

Diagnostic socio-économique : synthèse des activités côtières

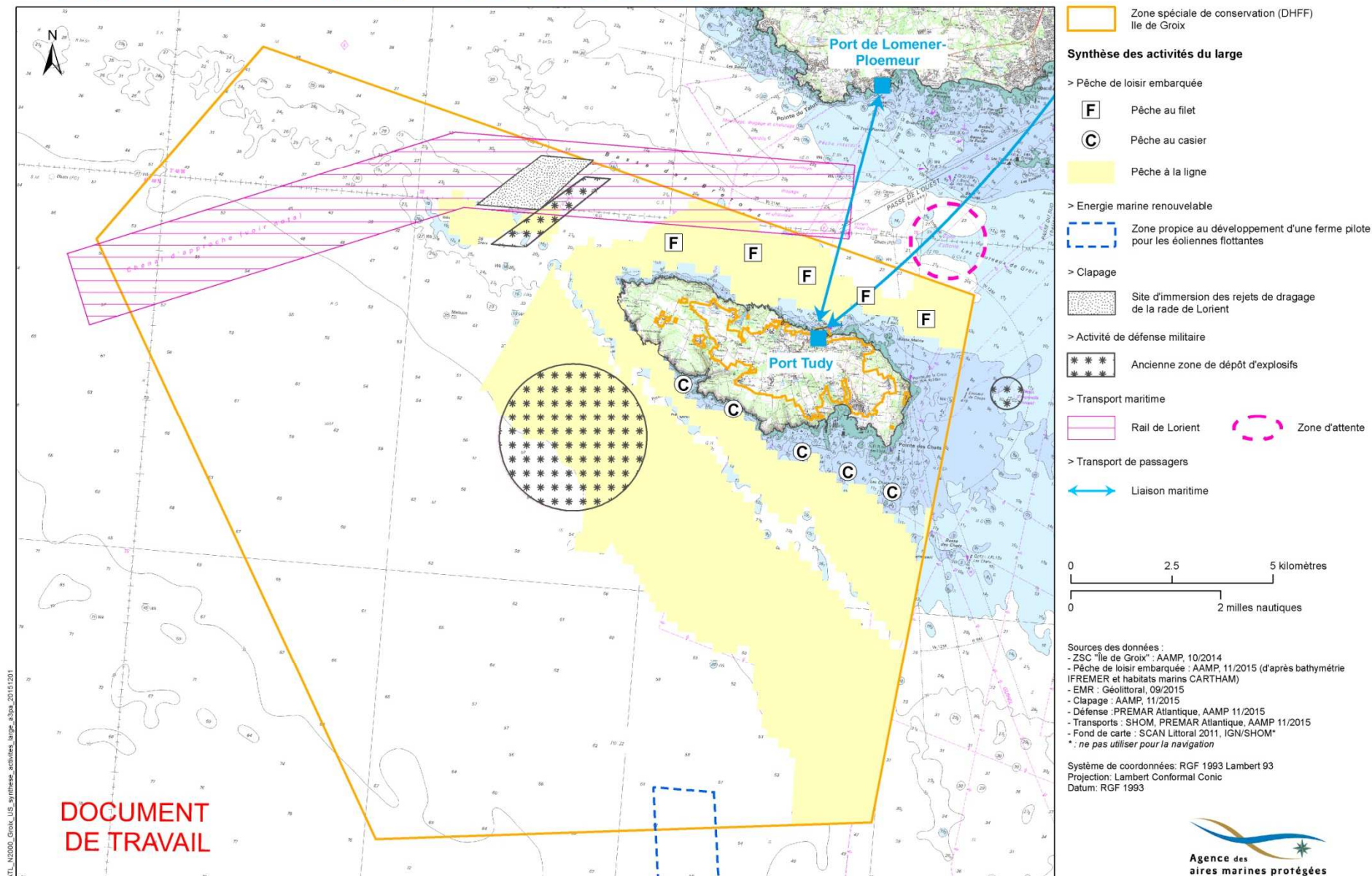
Editée le :

01/2016





01/2016





1- Partager l'état initial

- le paragraphe concernant la Directive cadre stratégie milieu marin a été complété en réponse au mail de M. Pajot du conseil départemental :

« La directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) établit un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin. Elle a été publiée le 25 juin 2008 et constitue le pilier environnemental de la politique maritime intégrée (PMI) de l'union européenne. Son objectif est le maintien ou l'atteinte du bon état écologique du milieu marin d'ici 2020 (art.1 alinéa 1). A cette fin, des stratégies marines sont élaborées et mises en œuvre (art.1 alinéa 2). Les stratégies appliquent à la gestion des activités humaines une approche fondée sur les écosystèmes afin de garantir que la pression collective résultant de ces activités soit maintenue à des niveaux compatibles avec la réalisation du bon état écologique (art.1 alinéa 3). Cette politique vise la cohérence entre les différentes politiques qui interagissent sur le milieu marin et l'intégration des préoccupations environnementales dans ces domaines (art.1 alinéa 4). »

« Contribution du réseau Natura 2000 aux objectifs de la DCSMM :

Plusieurs politiques publiques, environnementales et sectorielles, comprennent des mesures qui contribuent à la protection du milieu marin. La plus-value de la DCSMM tient à son approche écosystémique et intégrée sur une zone géographique vaste. Les directives Natura 2000 « Oiseaux » (DO) et « Habitats, Faune, Flore » (DHFF), dont l'objectif est le maintien ou la restauration du bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, participent à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin. Ce Docob et les mesures qui en découlent s'inscrivent donc dans les actions prévues par la DCSMM et contribuent à l'atteinte du bon état écologique de la sous-région marine golfe de Gascogne d'ici 2020.»

Article BEE?



1- Partager l'état initial

1. INTRODUCTION GENERALE
2. NATURA 2000 : présentation générale
 - 2.1. Natura 2000 : le réseau des sites européens
 - 2.2. Natura 2000 en Europe
 - 2.3. Natura 2000 en France
 - 2.4. Natura 2000 en région
 - 2.5. DCSMM et Natura 2000
3. ETAT INITIAL DU SITE « ILE DE GROIX »
 - 3.1. Description générale du site
 - 3.2. Diagnostic écologique et enjeux de conservation du site
 - 3.2.1 Les habitats marins
 - 3.2.2 Les mammifères marins
 - 3.3. Diagnostic socio-économique du site
 - 3.3.1 Activités professionnelles
 - 3.3.1.1 Pêche professionnelle embarquée
 - 3.3.1.3 Aquaculture marine
 - 3.3.1.4 Immersion de sédiments portuaires (clapage)
 - 3.3.1.5 Transport de marchandises
 - 3.3.1.6 Transport maritime de passagers
 - 3.3.1.7 Energies marines renouvelables (EMR)
 - 3.3.1.8 Activités de défense et Action de l'Etat en Mer
 - 3.3.2 Activités récréatives
 - 3.3.2.1 Plongée et chasse sous-marine
 - 3.3.2.2 Pêche de loisir
 - 3.3.2.3 Navigation de plaisance
 - 3.3.2.4 Sport de loisirs nautique
 - 3.3.2.5 Manifestations nautiques

+ insertion dans le texte des compléments terrestres

+ 3.2.3 Les habitats terrestres /
3.2.4 Les espèces terrestres

+ 3.3.1.9 Activités professionnelles terrestres
+ 3.3.2.6 Activités de loisirs terrestres



1- Partager l'état initial

Temps d'échange et de discussion

Partage et validation du diagnostic du docob



PAUSE

Groupe de travail élargi, 14-03-2016



Rappel du calendrier

1- Etat des lieux
écologique et socio-
économique/usages



→ 1 GT état des lieux écologique + enjeux de conservation
des esp. et hab. + 1ère partie de l'état des lieux usages: *16 octobre 2015*
→ 1 GT état des lieux socio-éco/usages : *14 décembre 2015*

mars

Validation Etat initial + Enjeux de conservation (via GT élargi) : ~~février~~ 2016

2- Définition des objectifs à long
terme (OLT)

3- Définition des objectifs
opérationnels (OO)



→ 1 ou 2 GT Objectifs: *avril - mai 2016*

Validation Objectifs (via GT élargi ou COPIL) : *Juin 2016*

4- Définition des mesures de gestion



→ 2 GT Mesures: 2^{ème} sem. 2016

Validation mesures (via GT élargi ou COPIL) : *février 2017*

5- Rédaction Charte-CDC contrats



→ 1 GT Charte-contrats: 1er sem. 2017

Groupe de travail

COPIL validation DOCOB : *Juin 2017*



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

Prochaine étape: **définition des objectifs long terme (OLT) et objectifs opérationnels (OO)**

2 GT prévus d'ici le COPIL de juin 2016 :

- 1 GT pour la définition des **objectifs long terme :**

2 mai 2016

- 1 GT pour la définition des **objectifs opérationnels:**

31 mai 2016



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

La phase de définition des objectifs (OLT et OO) s'inscrit dans la démarche nationale « **Tableaux de bord des AMP** ».

Initiée à la demande du Ministère, portée par l'AAMP (en lien avec ATEN et RNF), cette démarche répond à l'obligation réglementaire d'évaluer l'efficacité de la gestion de certains espaces naturels protégés (tels que les sites N2000) en développant un dispositif d'évaluation (indicateurs d'état et dispositif de suivi adhoc)

- Améliorer l'efficacité de la gestion/actions
- Évaluer le réseau
- Orienter et bénéficier de financements d'actions

(Cf. guide ATEN en cours d'élaboration)

ENJEU : Herbiers de posidonies		Objectif à long terme: Restauration du bon état de conservation des herbiers de posidonies sur l'ensemble de son aire de répartition				Suivis :		
Enjeu Très Fort		Niveau(x) d'exigence	Métriques	Indicateur d'état	protocoles	sites échantillonnés		
Représentativité de l'enjeu (France / Europe)	10% des herbiers Européens présents en France?	Définition de l'état souhaité : OLT, niveaux d'exigence et indicateurs de suivi					Au minimum les herbiers des 16 AMP accueillant plus de 1% des surfaces nationales (plus de 85% des surface totales) + 2 sites LR	
niveau d'enjeu (MNHN)	Niveau 1 : en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;							
État de conservation de l'enjeu (europe)	UII							
Identification et hiérarchisation des enjeux		= tableau de bord				⇒ Programme de suivi (DCSMM) ⇒ Mesure de suivi des projets industriels...		
Librairie (IUCN, mer, etc.)	Niveau(x) d'exigence	Facteurs d'influence	Métriques	Actions/Opérations				
Espèce Barcelonne	?	OO1 : Améliorer l'état des connaissances des herbiers						
Evolutions connues	?	Manque de connaissances sur l'état de conservation des herbiers	- Renseignement de l'état de conservation sur les 18 AMP importantes	- % d'AMP ayant renseigné l'état de conservation au moins une fois sur la période de six ans	- Harmonisation des protocoles - bancarisation de la donnée - Définition d'un indicateur de fonctionnalité - renseignement du socle de connaissances des herbiers			
Sensibilité	A compléter mi 2016 avec résultats MNHN	OO2 : Assurer la connaissance des herbiers et sur leurs zones potentielles d'extension.						
Habitat isolé / limite d'aire	non	Eutrophisation et pollution des océans	- définition d'un niveau de qualité des eaux ne mettant pas en cause l'intégrité des habitats - atteinte de ce niveau au niveau des herbiers	- concentration en nutriment au niveau des herbiers - turbidité au niveau des herbiers	- Participer à des programmes de connaissance sur les impacts liés à l'eutrophisation - sensibiliser les acteurs de la gestion de l'eau	DCE		
		OO3 : Assurer une qualité des eaux (nutriments, MO, turbidité) compatible avec un BE des herbiers						



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

Définitions-notions:

- **Objectif à Long Terme (OLT):** objectif à l'échelle de plusieurs plans de gestion (15 ans) = état souhaité
- **Objectif Opérationnels (OO):** objectifs du plan de gestion (5-6 ans) = objectifs prévus/concrets
- **Indicateur d'état:** valeur évaluée à partir de métriques (paramètres mesurables)
- **Facteurs d'influence:** facteurs (naturels ou anthropiques) qui peuvent influencer (positivement ou négativement) l'atteinte des objectifs à long terme. Cette notion permet de définir plus précisément les objectifs: passage OLT à OO



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

- **Objectif Long Terme :**

- objectif fixé au regard des enjeux de conservation uniquement
- énoncé comme un état attendu (et non une action) avec une tendance (maintien, restauration), un état (BEC, fonctionnalité, population, etc.)
- précisé par des niveaux d'exigence
- assorti d'indicateurs de suivi (composé de divers métriques et sans préjuger des moyens disponibles et donc du suivi qui pourra être réalisé)

Exemples:

- OLT: maintien du bon état de conservation des herbiers de zostères
- Niveaux d'exigence: maintien de la surface, de la densité de l'herbier / absence de fragmentation de l'herbier
- Indicateur: intégrité de l'herbier – métriques: surface, densité



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

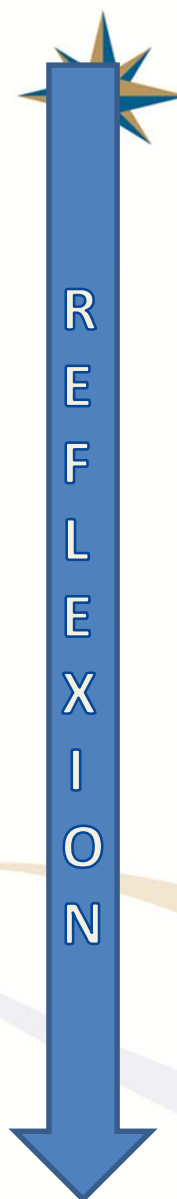
- **Objectif Opérationnel :**

- objectif plus précis/concret découlant de l'Objectif à Long Terme
- prend en compte les facteurs d'influence/pressions qui s'exercent sur l'enjeu considéré
- énoncé comme une action (verbe) permettant d'atteindre l'Objectif à Long Terme et portant sur les pressions/facteurs d'influence.

Exemples:

- Facteurs d'influence sur les herbiers: pressions physiques, qualité de l'eau, changement climatique, etc.
- Objectif Opérationnel pour les herbiers : réduire les pressions physiques d'arrachage, favoriser une bonne qualité de l'eau, etc.

(L'étape suivant l'Objectif Opérationnel est la définition des mesures/actions)



	DEFINITION
ENJEUX	ELEMENT du patrimoine ou du fonctionnement de l'ENP pour lesquels ce dernier a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer.
OBJECTIFS A LONG TERME (OLT)	ETAT OU FONCTIONNEMENT SOUHAITE par rapport à la situation actuelle de l'enjeu qu'il faut viser C'est une décision qui engage les acteurs sur le long terme. Dans la mesure du possible, il doit traduire le résultat attendu et le niveau d'exigence fixés par l'organe de gouvernance.
INDICATEUR D'ETAT	VALEUR CALCULEE à partir d'une ou plusieurs métriques (valeur mesurée) qui mesure la progression vers les OLT
Objectifs opérationnels (OO)	CE QUE L'ON VA FAIRE : choix opérationnels et stratégiques établis au regard de l'analyse des facteurs qui influencent les enjeux, et qui permettront ainsi la progression vers les OLT
Mesures/actions	ACTIONS CONCRETES relatives aux activités



2- Méthode de travail pour la suite de la démarche d'élaboration du docob

Démarche Tableau de bord global:

Chaque enjeu de conservation bénéficie d'un tableau de bord qui comprend:

- Le/les OLT assorti de son/ses indicateurs de suivi
- Les facteurs d'influence
- Les OO
- Les mesures/actions

Exercice....?

Enjeu:	Objectif à long terme:				Protocoles de suivi
	État souhaité	Niveau(x) d'exigence	Indicateur d'état	Métriques	
ENJEU PRIORITAIRE		Objectifs opérationnels à moyen/court terme			
	Facteurs d'influence		Objectifs opérationnels	Actions/Opérations	

Enjeu: Herbiers de zostères marines	Objectif à long terme: maintenir le bon état de conservation des herbiers de zostères marines				Protocoles de suivi
	État souhaité	Niveau(x) d'exigence	Indicateur d'état	Métriques	
Maintien de toutes les surfaces connues des herbiers (42 ha réf. TBM2012)		"Intégrité des Herbiers de zostères"	Fragmentation		
			Surface		
			Maintien des densités des herbiers de zostères	densité	
			Maintien/Renforcement des fonctionnalités actuelles prioritaires (dont les potentialités d'accueil pour les espèces clés)	fragmentation	
Présence/absence faune clé					
ENJEU PRIORITAIRE	Objectifs opérationnels à moyen/court terme				
	Facteurs d'influence		Objectifs opérationnels	Actions/Opérations	
	Manque de connaissances sur l'état de conservation des herbiers		Améliorer l'état des connaissances		
	Fragmentation et perturbations physiques (arrachage, piétinement)		réduire les pressions physiques engendrant une destruction ou un arrachage des herbiers		
	Eutrophisation et pollution des eaux marines		Contribuer à une meilleure qualité des eaux		

Enjeu: Lande à bruyères vagabonde et ajonc maritime	Objectif à long terme: maintenir le bon état de conservation des landes à bruyère vagabonde				Protocoles de suivi
ENJEU PRIORITAIRE Habitat d'intérêt communautaire prioritaire Habitat présents dans seulement 5 ZSC française dont 2 en Bretagne (Belle-île : 263 Ha) sinon au sud de l'Angleterre et sur la cote Espagnol ==> forte responsabilité française du site après Belle-Ile	État souhaité	Niveau(x) d'exigence	Indicateur d'état	Métriques	
		Maintien de toutes la surface de lande à bruyère vagabonde et ajonc (17,59 ha réf. TBM 2012)	"Intégrité des Lande à bruyère vagabonde et ajonc d'Europe"	Surface S = 17,59 Ha (TBM, 2012)	Cartographie de l'habitat Relevés synphytosociologiques
		Restauration 100 % de la lande à bruyère vagabonde en bon état de conservation		Embroussaillage (6,89 Ha en 2012 soit environ 40%)	Evaluation de l'état de conservation
				% recouvrement de la bruyère	Suivis phytosociologiques dans des carrés permanents : - protocole complet tous les 5 ans - protocole simplifié tous les ans
	Hauteur moyenne de la végétation				
	Maintien/Renforcement des fonctionnalités actuelles prioritaires (dont les potentialités d'accueil pour les espèces clés)	Diversité des espèces floristiques Présence/absence faune clé ??	- avifaune nicheuse ?		
	Objectifs opérationnels à moyen/court terme				
	Facteurs d'influence			Objectifs opérationnels	Actions/Opérations
	Exposition aux vents et aux embruns qui limite le développement de l'ajonc et des ronces			Limiter les obstacles aux vents dominants	Suppression de bois de pin
Développement de l'ajonc, du prunellier et des ronces compétitifs qui dominent la végétation réduisant la diversité floristique			Réduire la hauteur de la végétation pour augmenter la luminosité et réduire l'ombrage des ajoncs et ronce	Fauche de la végétation (6,72 Ha toute les 5 à 10 ans)	
Enrichissement des sols par l'apport d'azote par les ajoncs			Exporter de la végétation pour appauvrir le sol	Exportation des produits de fauche	
Manque de connaissance dsur l'impact de la consommation des bruyères par les chenilles Yponomeute			Contribuer à une meilleure connaissance de l'impact de l'hyponomeute sur les bruyères	Suivi de l'impact de la chenille sur l'habitat	



Questions...